

RÉSUMÉ DE PROJET

Volet 4 – Appui au développement et au transfert des connaissances en agroenvironnement

Thème : Appui au développement de la lutte antiparasitaire intégrée



INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PROJET

Titre du projet :	Évaluation d'insecticides biologiques et d'insecticides à faible risque pour lutter contre la drosophile à ailes tachetées dans la culture de la framboise d'automne						
Nom du demandeur :	Phytodata inc.						
Numéro de projet :	PHYD-1-14-AD12	Durée du projet :	2 ans	Date de début du projet :	Juin 2014	Aide accordée :	31 281,30 \$

RÉSUMÉ

L'arrivée de la drosophile à ailes tachetées (*Drosophila suzukii*) au Québec en 2011 a causé une onde de choc chez les producteurs de petits fruits. Ce ravageur, retrouvé dans plusieurs pays, est redoutable en raison des pertes économiques majeures que son activité peut engendrer. Sa petite taille, sa mobilité et les nombreuses générations qui se succèdent font en sorte que la drosophile à ailes tachetées est difficile à contrôler. Afin de minimiser les dommages causés aux fruits, les traitements se doivent d'être réguliers, et conséquemment nombreux. Qui plus est, l'adulte s'attaque uniquement aux fruits sains, comparativement à la majorité des autres drosophiles. Depuis son arrivée, les pertes à la récolte sont considérables pour les cultures de petits fruits, surtout dans la culture de la framboise d'automne, tel que rapporté par le Réseau d'avertissements phytosanitaires (bulletin no 4, 8 mai 2013).

Les premières captures sont habituellement observées au début juillet, pour le sud de la province. L'activité de la drosophile coïncide parfaitement avec la fenêtre de récolte des petits fruits, particulièrement pour la fraise et la framboise à jours neutres. Les populations de drosophile sont à leur paroxysme en fin de saison (août et septembre). Généralement, les traitements débutent lorsque les plants portent des fruits mûrs et qu'il y a captures de drosophiles. Ceci peut représenter un traitement par semaine de la mi-juillet à la fin septembre, voire plus si une pluie suit un traitement. Aucun produit n'est actuellement homologué pour la fraise et la framboise. Seules des homologations d'urgence sont octroyées depuis les 3 dernières années. Les insecticides employés présentement agissent surtout par contact et leur rémanence variable fait en sorte que les traitements se doivent d'être rapprochés afin d'éviter une recrudescence des dommages observés lors des récoltes.

Le projet vise à déterminer la rémanence et l'efficacité de 6 insecticides pour lutter contre la drosophile à ailes tachetées dans la culture de la framboise d'automne. Le projet s'effectuera en deux volets : la première année se déroulera en laboratoire et la deuxième année de suivi s'effectuera en champ, sous grands tunnels. Le site expérimental sera installé dans une framboisière d'automne. Les produits mis à l'essai seront : (1) l'Exirel (cyantraniliprole), (2) le Danitol (fenpropathrine), (3) le Bio-Cérès (*Beauvaria bassiana*), (4) le Evergreen (pyréthrine+butoxide de piperonyl), (5) le Delegate (spinetorame) et (6) l'Entrust (spinosad). Les 6 insecticides biologiques ou à faible risque seront comparés à un témoin sans traitement ainsi qu'à un traitement dit de régie conventionnelle, utilisé dans le cadre des homologations d'urgence (Ripcord). Le potentiel de phytotoxicité sur la culture sera aussi évalué pour chacun des produits à l'essai.